

construction  
A. M. J. Simon, ministre.

89

Athènes, 4 juillet 1872.

M. le M. La Chambre hellénique vote aujourd'hui en troisième lecture la loi de cession d'un terrain pour la construction de l'École. Cette loi sera probablement signée par le Roi samedi prochain et il sera possible de procéder immédiatement aux travaux.

J'ai eu avant hier à ce sujet un entretien avec M. Jules Ferry, ministre de France et M. Piat, ingénieur en chef de la compagnie des chemins de fer helléniques. Ce dernier a réitéré l'offre de construire gratuitement l'École, se chargeant également d'arrêter et de faire dessiner tous les détails du plan dont j'ai envoyé les copies. — Je ne crois pas que nous ayons à chercher un autre architecte pour un ouvrage aussi facile à exécuter et je trouve un avantage pécuniaire assez grand dans les relations de M. Piat avec différentes maisons industrielles pour la fourniture d'une partie des matériaux.

M. Jules Ferry ayant pris acte des déclarations de M. Piat, il me semble que vous pouvez maintenant prendre les dernières mesures en mettant les fonds votés par l'Assemblée à notre disposition. Le temps presse extrêmement : les trois mois de juillet, août et septembre seront employés à préparer les matériaux... ici on ne bâtit pas en été, parce que la sécheresse s'y oppose ; toutes les bonnes constructions se font à partir de l'automne. Mais il faut que les fondations soient établies avant l'hiver.

*[The page contains extremely faint, illegible handwriting, likely bleed-through from the reverse side of the paper. The text is too light to transcribe accurately.]*